

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 11 décembre 2023, à 19 h 30, au sous-sol de l'Église, 1, rue de l'Église à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;
Siège #2 : Monsieur Rémi Carrier;
Siège #3 : Madame Joannie Lajoie.
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;(Absence motivée)
Siège #5 : Madame Marie Element;
Siège #6 : Monsieur Lorenzo Ouellet.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Madame Chimène Ngomanda, directrice générale adjointe greffière-trésorière, sont aussi présents.

Monsieur Marcel Belzile, maire, fait la lecture de son communiqué concernant le budget 2024.

Résolution 2023-12-336

Acceptation de l'avis de convocation

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'avis de convocation joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante tel que reçu, conformément à l'article 156 du Code municipal, et de déclarer la présente séance ouverte.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPEDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

À : Monsieur Marcel Belzile, maire,
Monsieur Frédéric Caron, conseiller;
Monsieur Rémi Carrier, conseiller;
Madame Joannie Lajoie, conseillère;
Monsieur Patrick Santerre, conseiller;
Madame Marie Element, conseillère;
Monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller.

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une réunion extraordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec est convoquée par madame Chimène Ngomanda, directrice générale et greffière-

trésorière, pour être tenue à 19 h 30 au sous-sol de l'Église, 1, rue de l'Église à, le lundi 11 décembre 2023 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Acceptation de l'avis de convocation et ouverture de la séance;
2. Administration – Prévisions budgétaires 2024;
3. Plan triennal d'immobilisations;
4. Règlement 2024-01 concernant la tarification pour l'année financière 2024 – Avis de motion et présentation du projet de règlement;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

Donné à Sayabec, ce 1 décembre 2023



Chimène Ngomanda
Directrice générale et
greffière-trésorière

Résolution 2022-12-337

Administration

ATTENDU QU' en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la prochaine année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Joannie Lajoie, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le budget de dépenses suivant pour l'exercice financier 2024 :

POSTE BUDGÉTAIRE	BUDGET 2024	BUDGET 2023	ÉCART (%)
ADMINISTRATION GÉNÉRALE (conseil municipal, gestion administrative, évaluation et réseau biomasse)	776 765.00 \$	627 939.00 \$	23.70%
SÉCURITÉ PUBLIQUE (SQ, service incendie et sécurité civile)	293 865.00 \$	293 364.00 \$	0.17%
TRANSPORTS (voirie, déneigement, éclairage des rues et transports collectifs)	784 850.00 \$	417 538.00 \$	87.97%
HYGIÈNE DU MILIEU (réseau d'eau potable et d'eaux usées, contrat de collectes et enfouissement des matières résiduelles, Écosite)	843 588.00 \$	813 814.00 \$	3.66%
AMÉNAGEMENT URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	172 751.00 \$	160 785.00 \$	7.44%

POSTE BUDGÉTAIRE	BUDGET 2024	BUDGET 2023	ÉCART (%)
(inspecteur municipal, urbanisme, comité de développement socio-économique, agente de développement local (MRC), Gare patrimoniale/Maison de la culture)			
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE (Office municipal d'habitation, démarche Municipalité amie des aînées (MADA))	39 300.00 \$	40 000.00 \$	-1.75%
LOISIRS ET CULTURE (coordonnatrice en loisirs, centre sportif, centre communautaire, parcs et terrain de jeux, entente de développement culturelle)	558 206.00 \$	496 490.00 \$	12.43%
FRAIS DE FINANCEMENT (intérêts et remboursement en capital sur la dette à long terme)	1 023 044.00 \$	1 290 377.00 \$	-20.72%
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS (investissements dans les infrastructures, remboursement fonds de roulement, affectation réserve financière assainissement des eaux)	400 613.00 \$	319 689.00 \$	25.31%
<u>TOTAL</u>	<u>4 892 982 \$</u>	<u>4 459 996 \$</u>	<u>9.71%</u>

Pour pourvoir au paiement des dépenses mentionnées ci-haut, il est également résolu d'adopter le budget de revenus suivant pour l'exercice financier 2024 :

POSTE BUDGÉTAIRE	BUDGET 2024	BUDGET 2023	ÉCART (%)
TAXES (taxes foncières générales, taxe spéciale réseau routier, taxes de secteurs, taxes de services)	3 054 065 \$	2 849 764 \$	7.17%
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES (paiements tenant lieu de taxes : terres publiques, écoles, CPE et bureau de poste)	249 472 \$	158 313 \$	57.58%
TRANSFERTS	903 038.00 \$	1 036 452.00 \$	-12.87%

POSTE BUDGÉTAIRE	BUDGET 2024	BUDGET 2023	ÉCART (%)
(péréquation, redevances collecte sélective, vente d'énergie biomasse, subventions pour le remboursement des emprunts à la charge du gouvernement)			
SERVICES RENDUS (revenus de locations des emplacements et services municipaux, contrat de déneigement Transports Québec)	233 307 \$	211 643 \$	10.24%
IMPOSITION DE DROITS (licences, permis et droits de mutation)	34 000 \$	22 000 \$	54.55%
INTÉRÊTS (revenus de placements, intérêts et pénalités sur arriérés de taxes)	27 764 \$	29 000 \$	-4.26%
AUTRES REVENUS (redevances éoliennes, affectation du surplus accumulé pour le service de la dette, contribution promoteur route de Ste-Paule, autres revenus)	391 336 \$	152 824 \$	156.07%
<u>TOTAL</u>	<u>4 892 982 \$</u>	<u>4 459 996 \$</u>	<u>9.71%</u>

Résolution 2022-12-338

Programme triennal d'immobilisations

IL EST PROPOSÉ par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le plan triennal d'immobilisations 2024-2025 et 2026 tel que présenté et joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Résolution 2023-12-339

Administration – Règlement 2024-01 – Tarification 2024 – Avis de motion

Monsieur Rémi Carrier, conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2024-01 visant à fixer les taxes à taux variés, les taxes spéciales, les taxes de services pour l'assainissement des eaux, l'eau potable et les matières résiduelles pour l'année 2024.
- dépose le projet de règlement 2024-01 visant à fixer les taxes à taux variés, les taxes spéciales, les taxes de services pour l'assainissement des eaux, l'eau potable et les matières résiduelles pour l'année 2024.

Période de questions :

Il est tenu une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes sont invitées à poser leurs questions portant sur les sujets à l'ordre du jour de la présente rencontre.

Résolution 2022-12-340

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Carrier, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 20 h 02.

Marcel Belzile
Maire

Chimène Ngomanda
Directrice générale et
greffière-trésorière

Je, Marcel Belzile, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

CN/ib